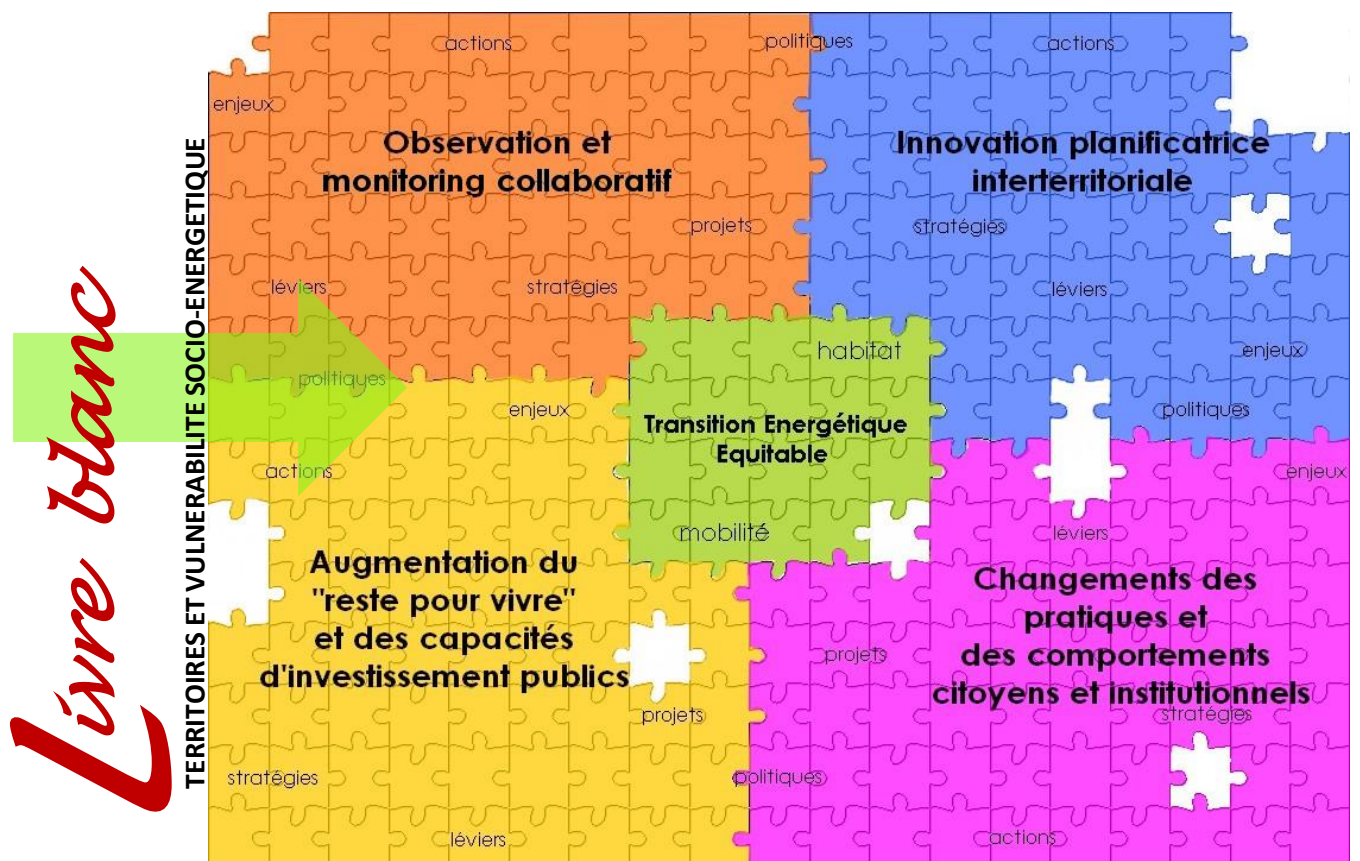


Pour une transition énergétique équitable

Etat des lieux et recommandations d'un socle-commun de leviers
 pour accompagner une démarche locale et régionale de
 lutte contre les précarités et les vulnérabilités énergétique habitat et mobilité

[Document](#) à télécharger

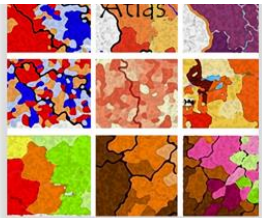




Action-socle 1.3
Conception et mise en œuvre d'un « baromètre » local - régional de suivi précarités et des vulnérabilités



Action-socle 2.2
Expérimenter un tableau de bord considérant « les objectifs incontournables » à atteindre d'ici 2030 dans le domaine de l'énergie



Action-socle 1.2
Intégration du volet social énergétique au sein des démarches « Atlas Energie » afin de sensibiliser et rendre visible la transversalité du sujet sur des territoires donnés



Action-socle 2.1
Concevoir une représentation spatiale commune de la vulnérabilité encadrant les diagnostics sectoriels au sein des documents de planification

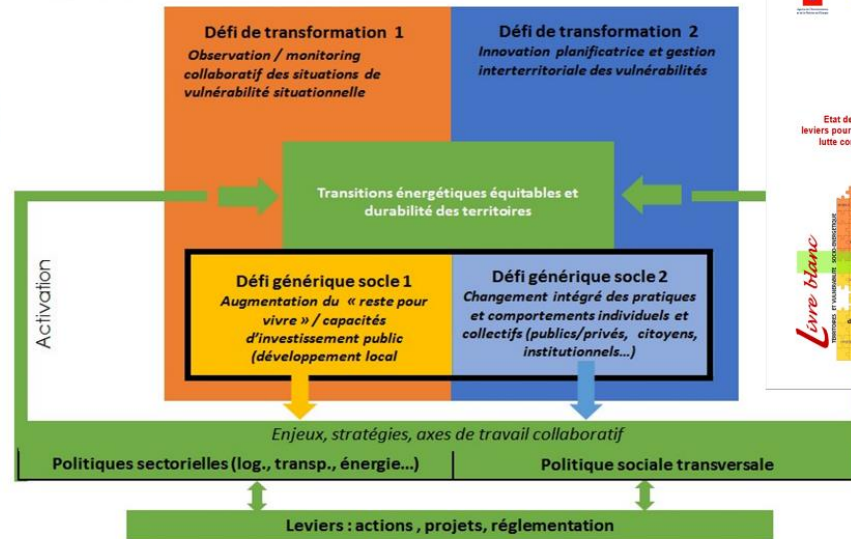


Action-socle 2.3
Définir une « matrice des minimums à considérer » dans les démarches de planification interterritoriale et d'orientation des politiques publiques



Action-socle 1.1
Identification des ménages précaires et vulnérables (logement / mobilité), pour mieux fonder les politiques sociales énergétiques

Approche générale
4 défis généraux pour une transition énergétique équitable
Volet social de la transition énergétique



10 recommandations pour mieux intégrer la précarité énergétique au sein des politiques de transition énergétique « ou pour enrichir le volet social de la TE »



Action-socle 4.1
Programmer des politiques et de dispositifs locaux créateurs d'emplois et de revenus / fiscalité locale en s'appuyant sur les nouveaux objectifs du développement durable



Action-socle 4.2
Concevoir et expérimenter une « aide personnalisée contre la précarité énergétique habitat-mobilité » en s'articulant au coût global résidentiel



Action-socle 3.1
Expérimenter des « Conférences locales et citoyennes contre la précarité énergétique logement-mobilité » ouvrant la voie à une gouvernance territoriale partagée



Action-socle 3.2
Concevoir et mettre en œuvre un « Programme local de pratiques énergétiques soutenables » (PLPES) intégrant la spécificité des modes de vie des ménages modestes